

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 22 JANVIER 2026 à 18h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Hervé OZIL, Mme Marianne PAILLERON, M. Patrick ASTIER, Mme Sylvie CANTA, Mme Laurence HOTTE, Mme Michelle FROMONT, M. Nordine BOUZRAA, Mme Hélène BERTRAND, M. David ALBRAND.

Absents : M. Denis ROUME qui donne procuration à M. Hervé OZIL.
M. Gwenaël CHAZOT qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Nordine BOUZRAA qui donne procuration à Mme Michelle FROMONT.
Mme Sidonie JABBOUR qui donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2026_09 : BAIL ÉPICERIE

Suite à la vente aux enchères de l'épicerie, celle-ci a été reprise par Marie ROY TENDIL.

La Commune étant propriétaire, le service technique va entreprendre les travaux qui lui incombent, notamment à l'extérieur et sur la façade. La climatisation sera également déplacée aux frais de la Commune.

Le monte-chage fonctionne et la cave est utilisable.

L'ouverture est prévue pour le 1^{er} mars.

Les jeux d'argent ne seront plus proposés, le tabac et le dépôt de pain seront conservés.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le bail commercial pour un loyer de 280 €, avec la nouvelle gérante de l'épicerie.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE,
Secrétaire de séance

Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le 13 FEV. 2026 *S2LO*

ID : 007-210701264-20260122-DE_2026_09-DE